

Une ferme pédagogique au printemps

Récemment, a eu lieu une réunion publique concernant la résidence d'accueil en milieu rural dans le projet de la « ferme pédagogique » de « La Bazonnaire » de Saint-Pardoux-Soutiers. Les acteurs du projet porté par l'Union départementale des associations familiales (Udaf)^(*), initiatrice, étaient réunis dans la salle du Foyer rural, en présence du maire Benoît Piron. Le projet de la ferme pédagogique est, selon les propos du maire, « l'aboutissement d'un long travail, initié sous l'ancien mandat de Roger Perrin, projet repris depuis sans relâche sous mon mandat et mon équipe, donnant un sens personnel, collectif et citoyen à ce lieu, avec l'ouverture prochaine en mai-juin 2020, sur notre territoire rural, d'une résidence d'accueil pour personnes handicapées psychiques ».

Vingt logements individuels

Le projet compte vingt logements individuels aménagés dont deux hébergements temporaires, avec un loyer (et charges) de 470 € par mois. Le tout équipé d'une cuisine collective, de bureaux, d'un salon, d'une buanderie, d'un bâtiment respectant la structure du corps de ferme par une toiture végétalisée, avec l'énergie fournie par des panneaux photovoltaïques et un chauffage à granulés bois. Coût total : 2,160 millions d'euros.



Les partenaires du projet ont présenté en réunion publique l'ouverture imminente de la résidence d'accueil de la ferme pédagogique en milieu rural.

« Le projet porté par l'Udaf. C'est le bailleur social (Habitat nord Deux-Sèvres) qui construit et finance grâce à un emprunt auprès de la Caisse des dépôts et consignations, précise Frans Hoefsloot. Pour rembourser cet emprunt, nous verserons une redevance grâce aux loyers et aux charges payés par les occupants ».

« La collectivité engage des frais par le bail de construction, fixé sur quarante ans ; ce sera voté au prochain conseil municipal. Passé les 40 ans, le bâtiment reviendra de droit à la commune », a précisé le maire. Les activités thérapeutiques proposées sont liées à la ferme, au potager, au verger. Elles dépendront des acteurs médicaux, sociaux et locaux, qui auront à mobiliser autour du concept pour l'insertion et l'accompagnement, pour l'épanouissement des futurs rési-

dants, au travers de leurs compétences et grâce à la qualité de vie en milieu rural.

Le public, venu nombreux, s'est interrogé sur le fonctionnement, les dangers et les recours de la structure qui n'aura pas de surveillance de nuit. Des réponses ont été apportées par les professionnels.

Vendredi 27 mars, à 20 h 30, salle de l'Étape, réunion des personnes souhaitant s'investir dans le projet, en accompagnant les résidents dans les activités complémentaires, avec Jean-François Lefevre, habitant de Saint-Pardoux-Soutiers.

(*) Ont notamment participé à la réunion : Frans Hoefsloot, directeur du pôle Insertion handicap psychique à l'Udaf ; Swan Rey, directrice de l'Udaf ; Marie-Hélène Dupuy, chargée d'opération à Habitat nord Deux-Sèvres, bailleur social ; Aude Fazilleau, monitrice éducatrice Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (Samsah).